

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE SUISSE

ABONNEMENTS

Un an Six mois
 Suisse Fr. 6.— Fr. 3.—
 Union postale » 12.— » 6.—
 Compte de Chèques postaux **IV b 426**

Paraissant le Mercredi et le Samedi à La Chaux-de-Fonds
 On s'abonne à tous les bureaux de poste

ANNONCES

suisse 20 ct., offres et demandes
 de places 10 ct. la ligne,
 étrangères 25 centimes la ligne
 Les annonces se paient d'avance

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal

Bureau des annonces : PUBLICITAS, Société Anonyme Suisse de Publicité, 22, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds et succursales en Suisse et à l'étranger.

Ecole de mécanique de La Chaux-de-Fonds Extraits du rapport sur l'année 1915-16.

Statistique.

Pour l'année scolaire 1915-1916, nous avons enregistré la statistique suivante :

Cours réguliers, div. technique	33 élèves
» » div. pratique	20 »
Ecole préparatoire p ^r monteurs de boîtes	17 »
Cours de perfectionnement pour apprentis mécaniciens (dessin, technologie, mécanique)	147 »
Total . . .	217 élèves

Par suite de l'augmentation incessante du nombre d'élèves au cours de ces dernières années, l'Ecole est actuellement arrivée à son maximum de capacité, tant en ce qui concerne l'outillage qu'au point de vue des locaux disponibles. Pour ces raisons, nous étions déjà obligés de renvoyer ces dernières années un bon nombre de postulants, particulièrement pour le cours pratique.

Le tableau ci-dessus représente la fréquentation régulière au cours de ces dix dernières années :

Années scolaires	Nombre d'élèves
1907—1908	18
1908—1909	21
1909—1910	19
1910—1911	28
1911—1912	32
1912—1913	41
1913—1914	45
1914—1915	50
1915—1916	53
1916—1917	59

Division technique.

Cette section se développe d'une façon très réjouissante et les résultats obtenus sont toujours excellents. Les mécaniciens-techniciens sortant de cette section sont toujours très recherchés et il ne nous a pas été possible de satisfaire à toutes les offres d'emploi qui nous sont parvenues en faveur de nos élèves sortants.

Nous recommandons tout spécialement la section technique comme donnant les meilleurs résultats de fin d'apprentissage et devons insister auprès des parents et des autorités pour qu'ils orientent les jeunes gens de préférence vers cette section en leur donnant l'instruction préparatoire exigée, soit deux ans de gymnase ou d'école secondaire.

Division pratique.

Les inscriptions pour cette section deviennent toujours plus nombreuses et nous devons à regret renvoyer chaque année de nombreux postulants. Le nombre des admissions d'élèves

praticiens dépend toujours du nombre d'élèves admis à la section technique à laquelle nous réservons la priorité.

Pour combler certains vides qui se sont produits dans les classes supérieures et pour répondre aux nombreuses demandes d'admission qui nous étaient faites, notre Commission a décidé, à titre d'expérience, l'admission de dix postulants (en plus des admissions réglementaires qui ont pu entrer dans le courant du mois de juillet). C'était également pour tenir compte des temps difficiles que nous traversons que notre Commission a consenti à cette expérience. Malheureusement, le jeune âge de ces élèves (quatorze ans), leurs connaissances théoriques tout à fait insuffisantes et leur manque de développement physique ne leur a pas permis de suivre avec succès le programme normal. Nous avons dû, à leur intention, créer des cours spéciaux qui surchargent et contrarient nos programmes réguliers.

Toutefois, un agrandissement de l'Ecole qui permettrait à un plus grand nombre d'élèves de profiter de notre enseignement technique et pratique est actuellement à l'étude.

Classe préparatoire pour apprentis monteurs de boîtes.

Vu les conditions difficiles que traverse, en ces années de guerre, l'industrie de la boîte or, Messieurs les délégués du Comité mixte des apprentissages boîtiers n'ont pas admis l'admission d'une nouvelle série d'élèves pour notre classe préparatoire d'apprentis monteurs de boîtes. Les élèves qui devaient sortir au printemps 1915 et qui n'auraient pu être reçus dans les fabriques pour terminer leur apprentissage ont été sollicités de faire une deuxième année à l'Ecole.

Dix-sept élèves ont donc continué leur apprentissage à l'Ecole sous la direction de M. Liechti.

M. Jeanneret a continué à s'occuper du chantier communal ouvert à l'Ecole pour la fabrication de petites balances (modèle de l'Ecole).

Il est à espérer que les circonstances permettront bientôt à l'industrie de la boîte or de reprendre son activité régulière et, conséquemment, à cette classe de rentrer dans sa voie normale.

Les élèves sortis de cette classe et qui se sont placés ont été très appréciés par nos industriels, malgré la préparation d'apprentissage relativement de très courte durée (une année) qu'ils font à l'Ecole.

Cours de perfectionnement pour apprentis mécaniciens de la ville.

Les 147 inscriptions, notées au début de notre rapport, se répartissent comme suit sur les différentes branches enseignées :

Dessin géométrique	62 élèves
Dessin de machines	24 »
Mécanique élémentaire	14 »
Technologie	47 »
Total . . .	147 élèves

Comme l'indiquent les chiffres ci-dessus, les inscriptions étaient très nombreuses pour ces cours. La fréquentation a été assez bonne et, pour une partie des élèves, même excellente.

Les résultats obtenus sont pour la majorité satisfaisants, malgré le degré d'instruction relativement peu élevé des participants.

Travaux.

Dans les deux sections, nous avons maintenu les programmes adoptés les années précédentes avec quelques petits changements dans le service des machines, nécessités par l'augmentation du nombre d'élèves.

L'Ecole a exécuté entre autres :

Huit tours d'outilleurs, modèle de l'Ecole.

Huit renvois pour ces tours, des appareils à rectifier, des appareils à diviser, des appareils à fileter et d'autres accessoires. Nous avons maintenu la fabrication du petit outillage : calibres à main, fraises, alésoirs, mandrins, outils divers, ainsi qu'un grand nombre de modèles en bois.

Pour compléter l'outillage de la forge, nous avons construit dans nos ateliers un appareil pour tremper les fraises, sous forme d'un bloc à colonne en fonte avec refroidissement à l'eau.

Les négociations économiques

La nouvelle publiée par un journal de la Suisse occidentale que l'Allemagne mettrait comme condition à la ratification de l'accord avec la Suisse que l'emprunt de guerre allemand puisse être offert sur le marché suisse, est complètement fautive. La seule raison qui a retardé la ratification est le règlement de différents points de détail qui, à l'heure actuelle, sont tous réglés sauf un seul. Le Conseil fédéral ratifiera probablement l'accord ces jours prochains.

L'Union des paysans et nos négociations économiques

L'organe officiel de l'Union des paysans, le *Paysan suisse*, qui tire actuellement à cent mille exemplaires, donne dans son dernier numéro l'appréciation du groupement qu'il représente sur les négociations économiques de la Suisse avec les belligérants.

Après avoir déclaré que l'Union des paysans se fût opposée à la fondation de la S. S. S. telle qu'elle a été conçue et qu'elle l'eût combattue si le Département politique fédéral avait fourni aux associations économiques l'occasion de s'exprimer sur la question, le *Paysan suisse*, qui avait vu dans la S. S. S. une limitation de notre liberté commerciale, a adopté le point de vue que les engagements pris devaient être strictement et loyalement tenus. « Le bien le plus précieux confié à nos autorités fédérales est le bon renom de notre pays et le but le plus élevé de la politique fédérale consiste à conserver à notre peuple le respect et la confiance des deux groupes de belligérants ».

Le Conseil fédéral, poursuit le *Paysan suisse*, a donné son approbation à la convention de la S. S. S. dans la pensée que les Alliés laisseraient à la Suisse une certaine latitude d'utiliser, pour l'échange avec les Empires centraux, des marchandises destinées à la Suisse et transitant par la France et l'Italie. Il avait été remis en effet 3.500 wagons dans ce but à la libre disposition de la Suisse lors de la conclusion de la convention. Et l'article II prévoyait la possibilité de nouvelles négociations, sans, d'ailleurs, donner à leur sujet des assurances.

Le *Paysan suisse* ne conteste donc pas que les Alliés n'aient eu, du point de vue formel, le droit d'agir comme ils l'ont fait. « Malgré cela, ajoute-t-il, le Conseil fédéral doit avoir le sentiment qu'il a été déçu dans sa bonne foi. Il pensait que les Alliés feraient de leurs droits un usage beaucoup plus conciliant... Le cas excelle à montrer que dans de semblables conventions, de belles phrases et de belles promesses ne sont rien et que l'on ne saurait être assez précis dans leur conclusion. Nous insistons une fois de plus sur le fait que les associations économiques n'ont jamais été sollicitées de s'exprimer lors des travaux préparatoires exécutés en vue de la conclusion de la S. S. S. »

Examinant la question du trafic dit de restitution, c'est-à-dire le droit de tirer des empires centraux des produits manufacturés en leur fournissant les matières premières, le *Paysan suisse* rappelle que, d'après une information officielle, ce trafic n'a pas été agréé à Paris sous le prétexte que les Austro-Allemands auraient pu se défaire ainsi de marchandises superflues et se procurer du coton brut pour les fabriques de munitions. « Ces raisons ne tiennent pas debout. La Suisse aurait, en définitive, pu se contenter d'une quantité restreinte, qui eût à peine atteint la moitié de l'importation en temps de paix et qui se fût aussi déclarée d'accord de restituer des fils de coton à la place de coton brut. »

Et notre confrère de déclarer que « ce refus ne peut que difficilement se concilier avec les sentiments amicaux que prétend nourrir l'Entente pour la Suisse »; il reconnaît, cependant, que la Suisse n'a pas que des motifs de plaintes, mais doit aussi de la reconnaissance aux Alliés pour la transmission de céréales panifiables, ainsi que d'une quantité importante d'autres denrées alimentaires et de matières premières.

Le *Paysan suisse* voit, du reste, dans l'approvisionnement de notre pays en denrées fourragères un moyen précieux pour les Alliés de témoigner leur sympathie pour le peuple suisse. Il a été fait, lors des négociations de Paris, de nouvelles concessions, mais encore insuffisantes. « En faisant preuve d'une réelle compréhension des besoins de notre pays, les Alliés opposeront la meilleure réponse aux élucubrations de journalistes insensés qui veulent tirer des conséquences politiques de ces difficultés économiques. »

Protestant contre l'exclusion de la Suisse romande au sein de la délégation chargée récemment de négocier avec l'Allemagne, notre confrère se plaint aussi très vivement de ce que l'agriculture n'y ait pas non plus été représentée.

Crédit à l'Allemagne

Pour rectifier les bruits divers qui ont couru sur les négociations d'ordre financier qui ont eu lieu avec des délégués allemands, parallèlement aux négociations com-

merciales, on communique à l'Agence télégraphique ce qui suit :

Nos organisations agricoles pour l'exploitation des fromages et du bétail ont offert un crédit de cinquante millions à la *Zentraleinkaufs-Gesellschaft*, à Berlin, crédit à utiliser successivement pour le règlement des achats de produits agricoles en Suisse. Ce crédit serait ouvert pour une durée maximum de dix-huit mois, mais ne serait effectif que pour la durée de la convention commerciale entre la Suisse et l'Allemagne.

Ces organisations agricoles, qui disposent de capitaux importants, conserveraient une partie des effets de change constituant la couverture de leurs ventes en nature et réescompteraient le surplus auprès des banques suisses. Il s'agit donc d'une opération de caractère purement commercial.

L'appel des Allemands résidant à l'étranger

L'empereur d'Allemagne adresse, par la voie de la *Gazette Officielle de l'Empire*, l'ordre à tous les Allemands résidant à l'étranger d'avoir à se présenter immédiatement à leurs consulats respectifs. Cet appel s'adresse également aux réformés et exemptés qui auront à subir une nouvelle revision. Tous les hommes reconnus aptes au service, seront dirigés de suite sur leurs dépôts.

L'Allemagne prépare l'après-guerre

Les *Münchner Neuesten Nachrichten* du 21 disent qu'il y aura prochainement des conversations d'assez longue durée entre le sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur et les représentants de l'agriculture, de l'industrie et du commerce allemands. Ces conférences auront pour but de préparer les mesures nécessaires pour le passage du temps de guerre au temps de paix.

Le Reichstag s'est déjà occupé de cette question et les conférences qui auront lieu sont une suite des votes qui ont été émis à ce sujet.

Remboursement des dépôts dans les caisses d'épargne en France

Un décret supprime la clause limitant le remboursement des dépôts des caisses d'épargne à cinquante francs par quinzaine.

Le rapport précédant le décret signale que les déposants auraient pu, depuis longtemps, retirer progressivement la totalité des dépôts. Cependant, grâce à la confiance, la clairvoyance et le patriotisme des déposants, le montant des dépôts qui, le 30 juin 1914, était de 5.891 millions, est encore aujourd'hui de 5.312 millions. Le rapport ajoute qu'en cas de force majeure le gouvernement pourrait revenir à la clause des remboursements limités.

L'industrie suisse à Paris

Les maisons suisses ont été particulièrement remarquées à l'exposition de la cité reconstruite qui a eu lieu à Paris du 1^{er} mai au 15 août de cette année.

Les maisons suivantes ont obtenu un diplôme de récompense du jury supérieur de l'exposition :

Genève: MM. Alberto & Chevalier, fournisseurs « le Rêve »; Badel & Cie, électriciens; L. Chamay, technicien hygiéniste; Louis Christin & Cie, industriels; E. Dupont, appareilleur sanitaire; Fabrique suisse de planchers modernes « Ligoleum »; L. Fulliquet, huileries du Forez; Galopin & Cie, électriciens; Ch. Cambini, architecte; A. Olivet, architecte; Société genevoise d'électricité; Société de l'habitation économique (M. Roch, architecte); Wanner frères, ferronniers.

Puis MM. Ed. Guinand, architecte, Lausanne; Moraz frères, menuiserie, Montreux; « Ventilor » S. A., Lausanne; Fabrique de ciment Portland, St-Sulpice.

De plus, un diplôme d'hygiène a été décerné à MM. L. Chamay, Genève, et A. Olivet, architecte, Genève, par le jury spécial d'hygiène.

D'autre part, M. Traversini, qui a représenté les maisons suisses à Paris, a adressé à l'Office de l'industrie genevoise un rapport concluant à la parfaite réussite de la participation suisse à l'exposition de la cité reconstruite.

Foire de Lyon de 1917

Plus de 1500 concessions ont déjà été accordées et le nombre des baraques étant forcément limité, il y a urgence pour les industriels suisses à s'inscrire au plus tôt. D'autre part, le ministre français du commerce et de l'industrie a décidé, en ce qui concerne les marchandises achetées à la Foire de Lyon, de procéder par voie de dérogation générale. Cette mesure exceptionnelle bénéficiera naturellement aux exposants de la Foire de 1916, qui, tout en étant à même d'administrer la preuve demandée pour les commandes antérieures au 6 avril, n'ont pas fait valoir leurs justifications dans le délai de 15 jours imparti par le décret.

En ce qui a trait aux articles destinés à la Foire de Lyon de 1917, il est entendu qu'ils pourront être introduits, à titre d'échantillons, sous le régime de l'admission temporaire ou d'entrepôt.

Renseignements détaillés auprès du président du comité genevois, M. Philippe Albert, 2, rue du Rhône, ou auprès du secrétaire, M. Paul Rudhardt, Palais Electoral, qui tiennent à la disposition des intéressés des brochures et des formulaires de demandes.

La Suède et la télégraphie sans fil

On mande de Copenhague au *Petit Journal*: La Suède, depuis le 15 septembre, a interdit l'usage de la télégraphie sans fil dans les eaux territoriales à tous les navires étrangers, même de commerce.

Société des Fabricants d'horlogerie de la Chaux-de-Fonds

Dans sa dernière séance, le Comité s'est constitué comme suit pour l'exercice 1916-17:

Président: MM. Arnold Braunschweig.
Vice-président: Albert Mosimann.
Caissier: Charles DeLimoge.
Secrétaire: Louis Courvoisier fils.
Vice-secrétaire: Louis Rosat.
Assesseurs: Otto Schild, Eugène Blum, Paul Ditisheim, Isidore Ditesheim, Edmond Dreyfus, Alphonse Gogler, Charles Godat.
Secrétaire-rédact.: G. Bubloz.

Syndicat des patrons pierristes

Le Syndicat des patrons pierristes, dans son assemblée générale, tenue à l'Hôtel du Faucon, à Neuveville, le 24 ct., a voté une augmentation de 15% sur tous les salaires aux pièces.

Le nouveau tarif entrera en vigueur le 1^{er} octobre prochain.

La République Argentine à Berne

Par note du 10 décembre 1915, la légation de la République Argentine en Suisse et en Italie, avec siège à Berne, avait informé le Conseil fédéral que son gouvernement avait décidé de nommer M. Carlos Zavalia, conseiller de légation, en qualité de chargé d'affaires près de la Confédération suisse, avec siège à Berne.

En conformité de la décision du gouvernement argentin de l'année dernière, le ministre des affaires étrangères à Buenos-Ayres vient maintenant de transmettre les lettres de créance de M. Zavalia.

Consulat de Russie

L'exequatur est accordée à M. Léon Gornostaieff, consul de Russie à Genève et Vevey, avec siège à Vevey.

Le départ du ministre de Portugal

Le ministre de Portugal, M. Antonio Carlos de Sousa Santos Bandeira, a remis au Conseil fédéral, en date du 21 septembre, une lettre autographe du Président de la République portugaise, le rappelant de ses fonctions d'envoyé et ministre plénipotentiaire auprès de la Confédération.

Les typographes de La Chaux-de-Fonds

Les ouvriers typographes ont donné leur quinzaine le 23 ct, l'Association des maîtres-imprimeurs n'ayant pas accordé le taux d'une augmentation de salaire que demandaient les ouvriers. L'Imprimerie coopérative n'est pas comprise dans cette mesure, car elle a accepté les revendications ouvrières.

Registre du commerce

Enregistrements :

- 21 août 1916. — R. W. Hochuli, fabrique de pierres fines pour l'horlogerie, Bellerive (Vaud).
- 14 septembre 1916. — « *Meteore* » A. G., Fabrikation, An- und Verkauf von Produkten für die Uhrenindustrie (« *Météore* » S. A., fabrication, achat et vente de produits pour l'horlogerie), société par actions, cap. soc. fr. 100.000 au porteur, rue Centrale 51a, Bienne.
- 15 septembre 1916. — Ele-A. Bornand, fabrique de vis à métaux et décolletages, Ste-Croix.
- 15 septembre 1916. — V. Paulon (M^{me} Vittoria-Maria P., de Barcis (Italie), écaille, bijouterie; rue BonPort, Territet.
- 16 septembre 1916. — G.-A. Bourquin & Co, société en commandite (Gs-A. B., de Sonvillier, indéf. resp. et Cl. Garciaz, de Annecy (France) comm. fr. 15.000) décolletage de pièces en tous genres, Moutier.
- 18 septembre 1916. — Young, Stampfli & Co, société en commandite (Carl-W. Y., citoyen américain, Linus St., de Etziken, les deux

associés indéf. resp., Aug. et Robert Greder et Herm. Scherer, tous trois de Soleure, commandit. chacun pour fr. 25.000), fabrication de vis et façonnage, Zuchwil (Soleure).

Changements :

12 septembre 1916. — Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 9 septembre 1916, signé par tous les actionnaires et représentant la totalité du capital social, les actionnaires de la « Fabrique suisse de balanciers S. A. en liquidation » ont renoncé à la dissolution et à la liquidation de la société anonyme. La société continuera comme du passé pour une durée indéterminée sous la raison sociale *Fabrique suisse de balanciers S. A.*, siège à La Chaux-de-Fonds.

15 septembre 1916. — La société en nom collectif *F. Jaquet & Girard*, horlogerie, à La Chaux-de-Fonds, est dissoute. La liquidation est opérée sous la raison *F. Jaquet & Girard, en liq.*, par Jean Erné, Constant Scheimbet, Chs Ducommun et Arn. Châtelain, domiciliés à La Chaux-de-Fonds, et signant collectivement à deux.

Radiation :

13 septembre 1916. — *Voe James Richard*, fabrication d'horlogerie, La Chaux-de-Fonds.

Nouvelles diverses

Attaché commercial. — Le Conseil fédéral vient de décider la création à Londres, d'un poste d'attaché commercial suisse. Il s'agit pour le moment, d'une simple décision de principe (inscription au budget de 1917), le choix du titulaire de ce nouveau poste ne devant intervenir que dans la suite.

La Commission suisse des fabriques nommée par le Conseil fédéral à teneur de l'art. 85 de la nouvelle loi sur les fabriques, a été convoquée par le chef du département de l'économie publique à une première séance qui a eu lieu mardi 26 septembre, à Berne.

La réorganisation des inspectorats suisses des fabriques fera l'objet des délibérations. On a l'intention de créer quatre arrondissements d'inspection à la place des trois qui existent actuellement et d'augmenter en proportion l'effectif du personnel.

Allocations de renchérissement. — La commission du Conseil national chargée d'examiner le projet relatif aux allocations de renchérissement a été composée des députés Scheurer (Berne), président, Frei (Bâle), Graber (Neuchâtel), Hollenstein (St-Gall), Jenny (Glaris), Mermod (Vaud), Savoie (Berne), Schar (Berne), Siegrist (Argovie), Speiser (Bâle), Schmid (Zurich), Steinhauser (Grisons), Chicherio (Tessin) et Wild (St-Gall).

Escompte et change

Taux d'escompte. — France 5%. — Belgique —. — Italie 5%. — Londres 6%. — Espagne —. — Pétrograde 6%. — Amsterdam 4 1/2%. — Allemagne 5%. — Vienne 5%. — New-York —. — Stockholm 5 1/2%. — Copenhague 5%.

Changes à vue (demande et offre): France 90.55/91.55. — Belgique —. — Italie 81.75/83.75. — Londres 25.22/25.52. — Espagne 105.50/108.50. — Pétrograde 171.—/174.—. — Amsterdam 216.15/218.15. — Allemagne 91.30/93.30. — Vienne 62.40/64.40. — New-York 5.21/5.42. — Stockholm 148.50/151.50. — Copenhague 143.50/146.50.

Cote du diamant brut
du 25 Septembre 1916

Eclats de diamant pur fr. 8,70 à 9,35 le carat Boart, qualité courante, 10,50 » 11,— »
Marché en hausse.

Cours du jour, communiqués par la maison Lucien Baszanger, 10, Corratierie, Genève.

Cote de l'argent
du 26 Septembre 1916

Argent fin laminé fr. 139.— le kilo
Change sur Paris fr. 90.75

Fabrique d'horlogerie de Bienne cherche pour le 1^{er} Novembre courant

EMPLOYÉ

expérimenté, connaissant la branche et pouvant soigner la correspondance française, allemande, anglaise ainsi que les expéditions. Place stable et bien rétribuée. 2144

Faire offres par écrit avec preuves de capacités sous chiffres P 1724 U à Publicitas S. A., Bienne.

AVIS

Le déposant des modèles qui font l'objet des certificats de dépôt 27050 et 27188, reconnaît la validité du brevet **Gustave et Louis Thiébaud No 70313**, protecteur de montres-bracelets, indépendant de la montre, et informe le public que pour cette raison il a fait radier les modèles déposés au Bureau Fédéral de la propriété intellectuelle à Berne et parus dans la Feuille-Officielle Suisse du Commerce, Nos 156 et 195 de l'année 1916. 2119

Usine bien outillée pour fabrication bouchons de gaine demande offres pour rondelles acier, on entreprendrait nouvelles commandes. Adresser offres sous P 2128 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 2128

Fabrique de montres soignées demande 2109

VISITEUR

pour la terminaison des montres et capable de seconder le chef de fabrication. Place stable et bien rétribuée. Discretion assurée. Faire offres avec indications d'emplois antérieurs sous chiffres P-22898 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.



A vendre à prix avantageux et pour cause de cessation de commerce

fournitures d'horlogerie

1^{re} qualité: balanciers plats et baguettes, viroles, cabrons d'émeri, outils etc. etc., ainsi que

layettes, casiers et banques à tiroirs p^r fournitures d'horlogerie. Convendrait pour comptoirs et fabriques.

S'adresser à M^{me} Léa Duvanel Stauffer, Buttes. 2131

A VENDRE

quelques centaines de kilos laiton en tringles, dans les dimensions de 3, 3,5, 4, 6,5 et 10 mm.

Adresser offres sous chiffres P22965 C à Publicitas S. A. La Chaux-de-Fonds. 2132

Terminages

Termineur entreprendrait encore terminages 8, 9 et 10 ancre, genres soignés et bon courant. Travail consciencieux et garanti. Réf. et échant. à disp. — Offres s. P 15692 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 2144

Place intéressante et d'avenir pour un

EMPLOYÉ

expérimenté, énergique et d'initiative, connaissant la fabrication et la vente des montres fantaisie et bracelets dans les genres soignés.

Entrée à convenir. 2145

Adresser offres par écrit sous chiffres P 6450 J à Publicitas S. A., St-Imier.

Qui peut fournir 10-15 kg.

Acier en fil

diamètre 0,75 m/m. à 1 m/m., trempable, pour décolletage d'horlogerie.

Faire offres avec prix à **Frey & Co**, fabricant d'horlogerie, Madretsch (Bienne). 2142

Maison alsacienne

ayant des relations avec les horlogers du pays

cherche la représentation

d'une bonne fabrique d'horlogerie.

S'adresser à MM. **ERNY & EY**, à Mulhouse (Alsace), Rue du Jardin d'horticulture 5. 2110

RÉGLAGES

Qui entreprendrait des réglages plats, 19 lignes, spiraux ferro-nickel, avec retouches après dorure.

Faire offres à Publicitas sous chiffres 22915 C, La Chaux-de-Fonds. 2114

- H. MULLER - SENN -



succ. de la maison
SI. MULLER
KULM près Aarau
Maison fondée en 1888
Téléphone 14.13
Station: UNTER-KULM

Fabrique de boîtes
de montres Acier
et d'articles
de séries en tous
genres et de toute
provenance.

Estampage, Emboutissage, Décolletage, etc.

Fabrication par procédés mécaniques perfectionnés de boîtes en tous genres, formes et grandeurs pour montres:
Roskopf, Anglaises, BRACELETS, Boutons, Compteurs, etc.,
H 574 Q bon-courant et ordinaire - Grande production. 1168
Prix sans concurrence. Devis pour articles spéciaux sur demande.

FABRIQUE D'HORLOGERIE GARANTIE

E. KUMMER

Tél. 1.65 Rue Proud'hon, 7 Tél. 1.65

Besançon

Commission — Gros — Exportation

Spécialité de:

Montres 16 à 19 lig. ancre plates et demi-plates
et de

Montres-bracelets 9 à 13 lignes ancre
— pouvant rivaliser avec les meilleures fabriques —

Le plus grand assortiment de:

Montres et bracelets or fantaisies
Nouveautés pour dames. Nouveautés

Assortiment complet de

Fantaisies en bracelets plaqué, argent et niel

DIPLOME D'HONNEUR, Bruxelles 1910
GRAND PRIX, Turin 1911 1373
GRAND PRIX, Gand 1913

Usine Genevoise de Dégrossissage d'Or
GENÈVE

Chaux-de-Fonds, Bienne, Lyon, Marseille

Vente, Achat et Affinage de métaux précieux
or, argent, platine

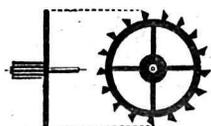
Dégrossissages en tous genres p^r l'industrie horlogère, bijoutière, etc.
Poudre d'argent fin pour doreurs.

Frappe de Médailles, Jetons, Insignes, etc.

Essai et Achat de lingots, de monnaies d'or et d'argent, etc.
Traitement et Achat 1002

de cendres, déchets et résidus industriels.

Grand Prix, Exposition nationale suisse à Berne 1914.



FABRIQUE de PIGNONS D'ÉCHAPPEMENTS

- Pivotages deroues d'ancre -
Assortiments Roskopf pivotés.

P 5017 J Production journalière: 1000 douzaines. 1872

EMILE MOERI-RUFER, ST-IMIER

Fabrication d'horlogerie. Spécialité de petites pièces ancre.
Fournitures en tous genres p^r l'exportation.
Achat et Vente.

Vögeli & Châtelain, Bienne. Rue du Canal, 26

1714

SOCIÉTÉ HORLOGÈRE RECONVILIER

1723 Reconvilier Watch Co (S. A.) H 5016 J

Tous les genres **Roskopf**

Spécialités:

Montres Roskopf
Radium

Bracelets 16 lig.

pour Aveugles
pour l'Amérique

Prix modérés.

Essayer notre montre

C'est l'adopter

Tous les genres **Roskopf**

CH. BONIFAS & C^{IE}

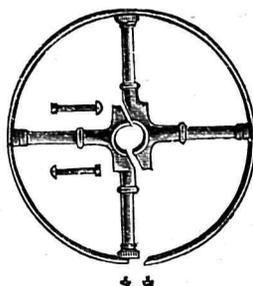
LA CHAUX-DE-FONDS
(Même Maison à Genève) 1849

Spécialité de décors joaillerie
sur boîtes et calottes.

Brillants, roses, couleurs rondes et calibrées, similis, etc.
Travail consciencieux. — Prix avantageux.

HERMANN FATTON S. A.

Téléphone 68.94 GENÈVE Télégr. Fattonmétaux
Boulevard Jämes-Fazy 2



Organes de transmission.

Spécialité de poulies
acier-aluminium,

marque Standard.

H 31145 C 1027

Atelier de Réglages
MARIUS VAUCHER, FLEURIER

Réglages ancre dép. 13 lignes } grandes
Réglages cyl. depuis 10 lignes } séries
Réglages Roskopf

Livraisons rapides. — Prix avantageux. — Travail consciencieux.
Force électrique. 1432 Téléphone 1.30

Fabricants

Faites vos offres pour tous genres pour le Danemark. Nous sommes également acheteurs de tous vos stocks. Paiement comptant.

Faire offres à 2130

**Wandschneider, Nordisk, Uhrhandel
Copenhague K**
(Danemark)

Importante fabrique cherche pour entrée immédiate quelques

mécaniciens

parfaitement au courant de la fabrication des étampes et possédant de bonnes notions du tournage;

**quelques étampeurs de profession,
un chef polisseur
et quelques polisseurs.**

2139

Adresser offres s. P 2544 N à Publicitas S. A., Neuchâtel.

Qui peut livrer, par commandes importantes ?

Lépines argent, 12 lignes, cylindre, sans pierres, 4 et 6 pierres, article très bon marché.

Lépines argent et métal, 16 et 18 lignes, cylindre.

Mouvements 8³/₄, 10¹/₂ et 13 lignes ancre, tirettes, 15 rubis, Fontainemelon, bonne qualité. 2135

Offres sous case postale 19766, La Chaux-de-Fonds.

BIJOUTERIE

Fabriques de Bijouterie produisant les articles de Pforzheim sont priées de faire offres sous chiffres P 2137 J à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 2137

Représentation.

On cherche représentation pour la Suisse, pour lunetterie en doublé, nickel, etc.

Meilleurs références. 2136

Offres: E. Bittner Ltd, 59, Hatton Garden, Londres.

Aux Fabricants d'Horlogerie

Qui pourrait fournir mouvements cylindres finis vue et façon vue 12-18 lig., qualité courante. On fournirait boîtes polies et finies. On demande également lots de montres 12-19 lig. cyl. et ancre, lépines et sav. gall. argent et métal. — Adresser offres s. chiffres P 6211 J à Publicitas S. A., St-Imier. 1986

FABRIQUE A VENDRE

On offre à vendre une fabrique d'horlogerie de construction récente, pouvant contenir 100 ouvriers avec 2 journaux attenants de terrain en verger et jardin, très bien situé vers la gare d'une localité importante du Jura bernois, où l'on ne paie pas d'impôts communal. Event. on offre la reprise de la fabrication de la montre ancre et cyl. avec marque connue et bien introduite. Belle clientèle et commandes assurées. Convierait aussi pour d'autres industries.

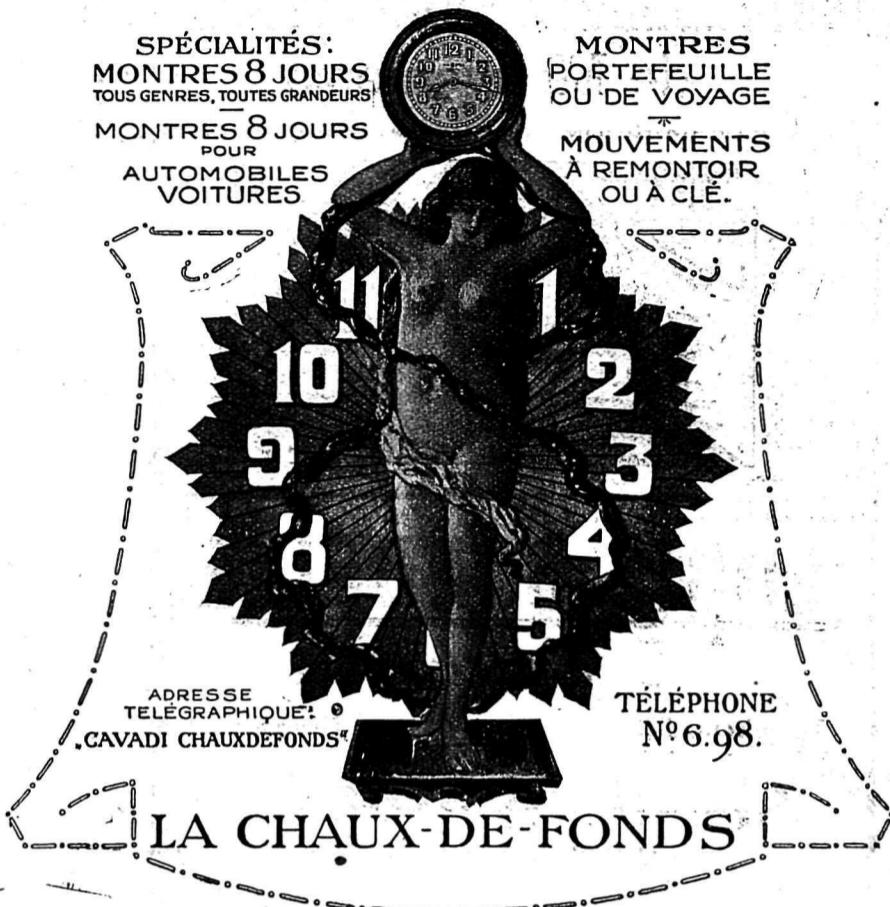
Offres sous P 22811 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 2074

HORLOGERIE SOIGNÉE MONTRES 8 JOURS ALBERT GINDRAT

SPÉCIALITÉS:
MONTRES 8 JOURS
TOUS GENRES, TOUTES GRANDEURS
MONTRES 8 JOURS
POUR
AUTOMOBILES
VOITURES

MONTRES
PORTEFEUILLE
OU DE VOYAGE
MOUVEMENTS
À REMONTOIR
OU À CLÉ.

1000



ADRESSE
TÉLÉGRAPHIQUE: 6
"CAVADI CHAUXDEFONDS"

TÉLÉPHONE
N° 6.98.

LA CHAUX-DE-FONDS

Importante maison d'exportation demande tout de suite,

mouvements cylindres 10¹/₂ lignes

et quelques grosses calottes plaqué même grandeur, marque M. G. B. M. Genève. Paiement comptant.

Adresser offres sous chiffres P 22926 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 2145

Fabrique de boîtiers pour lampes électriques de poche, cherche

concessionnaire

pour la vente de ses produits sur le marché suisse. Faire offres sous P 22941 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 2129

Manufacture d'horlogerie

J. STUDI à Zuchwil (Soleure)

Montres-bracelets

10¹/₂ et 13 lignes ancre, argent et métal, qualité bon courant. 2121

DÉCOLLETAGE

Quelle usine pourrait entreprendre la fabrication journalière de 2108

20.000 à 40.000 vis en acier de 2,50 mm.

La matière serait fournie. Adresser les offres s. chiffr. P 2700 P à Publicitas S. A., Porrentruy.

Par suite de changement de fabrication, à vendre avantageusement.

2 gr. finiss. ancre, 11/11 44/105 Rob. 1/2 tir., 1/2 pous. à 2 des, avec sertiss. faits et pivotages, toutes bonnes fournitures.

6 cart. dito terminés, 24 cart. dito terminés, cal. acier anglaises g/guichet.

2 cart. 10¹/₂ ancre Rob., cal. acier. 4 cart. dito, lép. acier, façon Genève, cad. métal à 2 des. — 18 douz. finis. sertis. 10¹/₂ lép. à 2 des, poussettes. 24 mouvements 8³/₄ ancre Rob., sav. sertis, échap. faits sur pièces. Tous ces mouvements 15 rubis, bonne fabrication.

36 mov. 13" ancre Rob., lép. à ponts, sertis et pivotés.

2 gr. cal. métal, 13" ancre cal. spécial, tir., 10 rub., cad. rad. 13/24 rouge à 2 des. — 1 gr. dito argent 800.

Différentes fournitures: calottes acier, argent et plaqué, avec cad. sur cage 10¹/₂ et 11 lignes Rob. — Assortiments etc. etc.

Pour renseignements, prix et conditions, écrire sous chiffres P 6443 J à Publicitas S. A., St-Imier. 2133

ASSOCIATION

offerte à fabricant d'horlogerie, négociant ou horloger, capable, énergique et disposant de fr. 25.000 à fr. 50.000, par bonne fabrique d'horlogerie désirant donner de l'extension à ses affaires.

Situation d'avenir.

S'adresser sous P 22972 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 2134

PIVOTEUR

sur pièces 7 et 8 lig., cherche place ou travail à domicile.

S'adresser à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 2120

NICKELAGES - ARGENTAGES
de Mouvements



LOUIS BANDELIER

SAINT-IMIER

Téléphone 1.80

Téléphone 1.80

Genres soignés

courants et séries 1338

Production journalière:

800 cartons

Importateurs en gros d'Outils et Fournitures d'horlogerie, Graveurs, Bijoutiers et Dentistes, pierres fines et imitations pour bijouterie,

Bijouterie et horlogerie en tous genres, Prient MM. les Fabricants d'envoyer catalogues et échantillons des dernières nouveautés en horlogerie; désire plus spécialement des offres pour montres en argent, cylindre et ancre. 2007

J.R. COTRIM & AFFONSO, L da
LISBONNE PORTO
Rua da Prata 173 Rua 31 Janeiro 145
Toute correspondance doit être adressée directement à Lisbonne.

PORTUGAL

Fabrique suisse de Bracelets cuir

E. Schütz-Mathey

Rue du Parc, 65 LA CHAUX-DE-FONDS Rue du Parc, 65

Bracelets en tous genres

de 8 à 25 mm, soignés et ordinaires

Bracelets moire 1859

Peut fournir rapidement de très fortes séries

BRACELETS EXTENSIBLES

garantis de notre fabrication suisse

soignés, en or, argent poli, ciselé, niel, émail et plaqué
7, 8, 9, 11, 13 et 15 maillons, toutes largeurs

ATELIERS D'ART KABÉ, GENÈVE

18, Quai de St-Jean

(E. KRAMER, BREGNARD & BOBILLIER)

Bureau de vente: La Chaux-de-Fonds, Paix 27

Livraisons rapides et soignées. — Demandez nos prix et notre collection. — La maison se charge de créer n'importe quel genre de bracelet. 1116

Manufacture d'Horlogerie

A. GROSSET

Crémines (Ct. de Berne)

Spécialité:

MONTRES BRACELETS

11 à 13 lignes, cylindre et ancre

3/4 platine et à pont, argent, métal, nacre.

Grande production de Montres bon marché pour Exportation

Montres ancre 19 lignes

qualité bon courant

argent, argent galonné, métal et plaqué or.

Prix avantageux.

2072

Mouvements

Maison importante cherche fabricants ou termineurs pouvant livrer les mouvements suivants par fortes séries suivies:

9 et 10 1/2 lig. cyl.

9 3/4 et 10 1/2 lig. ancre

Payement au comptant.

Offres sous chiffres P 22875 C à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 2100

Pierristes

On offre à vendre à bon compte:

1 machine à polir les plats (état de neuf).

1 tour à tourner, boîte tarreaux et filière.

1 machine à vérifier, à main, renvoi et presse.

1 machine à mesurer les épaisseurs.

1 tour à angler neuf.

2127

S'adresser à Robellaz & Cardinaux, Bullet (Vaud).

Calottes cylindre

J'achète comptant calottes plaqué 5 ans, marques anglaises, 11 lignes cylindre, à pont, 6 trous, bascule, anses et plots et le même article en 9 kt., contrôle anglais.

Offres écrites à P 22998 C Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 2138

Mouvements

8 3/4, 9 3/4 et 10 1/2, Robert ou Hahn pour calottes. Idem calottes 14 Kt., rondes et fantaisies achetées au comptant. Offres à Alphonse Beurret, 2 H. F. Amiel, Genève 2140

Pignons

Homme, connaissant la fabrication de pignons ainsi que le pivotage de finissages à fond, désire entrer en relations avec fabricants pour la fourniture de cet article.

Offres s. P2553N à Publicitas S.A., Neuchâtel. 2143

Leçons écrites de comptab. américaine. Succès garanti. Prosp. grat. H. Frisch, expert comptable, Zurich, F. 21.

SECRETS OR à vis et américaines en tous genres — Fabrication mécanique —

- Ch^s Frank -

16, rue Daniel JeanRichard LA CHAUX-DE-FONDS Rue Daniel JeanRichard, 16
Téléphone 3.34 2146